



Les Amis de la Nature demandent une protection équitable et efficace du climat!

Le changement climatique d'origine humaine compte parmi les enjeux majeurs de notre époque. Début décembre 2015 aura lieu à la Paris la 21e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), occasion à laquelle il est prévu d'adopter un nouvel accord international pour la protection du climat, devant prendre la relève du Protocole Kyoto peu efficient.

Nous nous trouvons actuellement à un point tournant : si aucun accord ne voit le jour, il ne sera guère possible dans le futur de limiter le réchauffement terrestre à un niveau supportable. Dès maintenant les effets du changement climatique ont pris des dimensions catastrophiques – des millions de personnes dans le monde sont déjà victimes de sécheresses, intempéries ou inondations. Les principaux concernés par le changement climatique sont les pays qui jusqu'ici n'ont guère causé d'émissions importantes.

Les Amis de la Nature demandent à la COP 21 un accord stipulant des objectifs clairs pour tous les pays et définissant des formes solidaires de financement et de transfert de technologies.

Les principales demandes des Amis de la Nature pour les négociations climatiques:

- **La protection du climat doit être renforcée sans tarder !**

La réglementation actuelle et les propositions élaborées jusqu'ici pour Paris ne suffisent de loin pas à atteindre une protection efficace du climat. Les Amis de la Nature attendent notamment des gouvernements de l'UE qu'ils œuvrent pour des accords climatiques contraignants en droit international, pour que le réchauffement global reste nettement inférieur à 2 degrés Celsius. En matière d'énergie, les émissions globales de dioxyde de carbone doivent être portées à zéro ! Pour y parvenir nous avons besoin de pays pilotes, d'une Union européenne aux visées écologiques et d'accords contraignants en droit international.

- **La protection du climat demande un tournant énergétique et une transformation écologique dans tous les secteurs ayant des implications climatiques !**

Les Amis de la Nature demandent notamment aux gouvernements de l'UE qu'il jouent un rôle de pionniers en vue du tournant énergétique écologique, par le biais de programmes destinés à augmenter l'efficacité, à économiser de l'énergie, à développer l'approvisionnement décentralisé en énergies renouvelables et à sortir le plus rapidement de l'énergie nucléaire. Les Amis de la Nature demandent en outre aux gouvernements de l'UE de faire avancer l'écologisation des transports, notamment par le développement coordonné des infrastructures ferroviaires, ainsi que de l'agriculture.

- **La protection du climat doit être équitable !**

La protection du climat est une affaire d'équité. Vu leurs émissions de dioxyde de carbone par tête, les pays industrialisés sont les principaux coupables du changement climatique. Eux aussi doivent montrer le chemin, parce qu'ils sont les seuls à disposer des moyens financiers et techniques nécessaires. Toutefois les grands pays émergents comptent désormais eux aussi parmi les plus gros émetteurs de CO2. Au lieu de rester attachés au commerce douteux d'émissions, il s'agit de définir une stratégie globale de réduction, s'accompagnant d'un financement solidaire global. Notamment les régions pauvres du Sud global, exposés depuis des décennies aux effets du changement climatique sans avoir causé des émissions notables, doivent être soutenues massivement. À cet effet il s'impose de créer un Fonds international pour le climat, auquel participeront les pays en fonction de leurs émissions.

Les Amis de la Nature demandent à l'UE qu'elle œuvre pour des accords concrets financiers et technologiques avec les pays du Sud global, afin d'atténuer les effets du changement climatique dans les régions concernées. Ces accords doivent être consacrés dans le droit international et ne doivent pas être financés par les ressources existantes de la coopération au développement.

- **La protection du climat est une nécessité et une chance !**

Un accord mondial et efficace pour la protection du climat, établissant l'équité sociale et écologique, est la base du développement global de l'environnement et de la société, dont tous et toutes profiteront de la même manière. Les Amis de la Nature demandent des règles de transparence claires pour vérifier la réalisation des objectifs, ainsi que plus d'investissements dans l'innovation et la recherche, p.ex. pour des systèmes de transport à faibles émissions, des bâtiments autosuffisants en matière d'énergie et une production énergétique durable à base de ressources renouvelables.

L'IAN est l'organisation faîtière internationale du mouvement des Amis de la Nature, comptant plus de 50 organisations membres et près de 500 000 adhérents. Une priorité dans les activités est accordée au développement durable de l'environnement et de la société. L'IAN est membres des « Green10 », une coalition des dix principales ONGs environnementales, opérant au plan de l'Union européenne.

Contact:

Andrea Lichtenecker

L'Internationale des Amis de la Nature,

Directrice exécutive

Tel.: +43 (0)1 89 23 877-17

E-Mail: andrea.lichtenecker@nf-int.org